

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général : M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6^e.Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6^e.SIEGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^{me} (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL C. C. P. Lyon 101-98	} France et Colonies Françaises	400 francs
		} Etranger

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 13 Novembre, à 20 h. 15

Admission de :

M. MAUGUE Augustin, 11, rue des Quatre-Chapeaux, Lyon, parrains MM. Pouchet et Jossierand. — Mme CHALEARD, 62, rue Jacquard, Lyon, parrains MM. Pommarais et Ponchon. — M. REVEYRON, Pharmacien, 25 montée de la Boucle, Lyon, parrains MM. Rousset et Lacaze. — M. DELFANTI Umberto, 274, rue Vendôme, Lyon, parrains M. Laureau et Mlle Nicod. — M. SERVANT Paul, Lycée Ampère, 31, rue de la Bourse, Lyon, parrains MM. Fiasson et Graissely. — M. SCHMIDT Célestin, 25, quai Claude-Bernard, Lyon, parrains MM. Lacombe et Dailly. — M. GRANGEON André, 29, avenue Henri-Barbusse, Villeurbanne, parrains MM. Grange et Guillermet. — M. le Colonel BRÉMOND, 33, rue Tête-d'Or, Lyon, parrains MM. Nétien et Lacaze. — Mlle ROSSET, 3, rue Chavanne, Lyon, parrains Mlle Nicod et M. Guillermet. — M. THIBAUDET Georges, 15 bis, rue Roussy, Lyon, parrains MM. Depaix et Guillermet. — M. REYNAUD Louis, 44, rue Son-Tay, Villeurbanne, parrains MM. Pouchet et Bartschi. — Mme BERNARDON, Pharmacien, 12, quai Romain-Roland, Lyon, parrains MM. Léna et Dailly. — M. ZANONI Agostino, 14, rue Pierre-Blanc, Lyon, parrains MM. Pouchet et Gropellier. —

Questions diverses.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Au cours de nos réunions de Novembre auront lieu les élections des membres des Bureaux de nos Sections. Il ne s'agit pas d'une simple formalité, mais d'une opération importante, car nos « Bureaux » assurent et dirigent la vie de chacune de nos Sections, en même temps que leur ensemble entre pour les deux tiers dans la composition de notre Conseil d'administration qui assure la durée et le fonctionnement normal de la Société tout entière.

Nous prions instamment tous les sociétaires qui le peuvent d'assister à nos réunions et de participer aux élections. Que les candidats à certaines fonctions (secrétariat, bibliothèque, délégués au Conseil, etc...) n'hésitent pas à se faire connaître.

**TROIS CAMPAGNES BIOSPELEOLOGIQUES
DANS LE BAS-VIVARAIS
(Avril 1949 — Décembre 1949 — Juin-Juillet-Août 1950)**

par J. BALAZUC, P. DE MIRÉ, J. SIGWALT et J. THÉODORIDÈS (suite)

16. — **Baumes de Viviers.** 26 juin 1950. Commune et canton de Largentière (Ardèche). Carte E. M. n° 197 (Largentière S.E.). C. L. : 755,20 - 251,25. Alt. : env. 300 m. Roche : grès et calcaires triasiques.

Ancienne mine de plomb argentifère dont la double entrée, orientée à l'Est, se trouve dans la propriété de M. Gineste, à quelques mètres au-dessus de l'hôpital (ancien château des évêques de Viviers). Galerie de 10 m. de large, de 2 à 3 m. de haut, avec nombreux éboulements. Selon A. MAZON (*Revue du Vivarais*, 6, 1898, p. 57), l'excavation aurait 5 à 600 mètres de profondeur, mais à 200 m. nous avons été arrêtés par une nappe d'eau qui en occupe toute la largeur. Température de l'air : 18°, de l'eau : 12°. Faune nulle.

17. — **Event des Estinelles.** 25 juin 1950. Commune de Lanas, canton de Ville-neuve-de-Berg (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 198 (Privas S.O.). C. L. : 762,80 - 248,40. Alt. : env. 140 m. Roche : calcaires séquaniens.

Au bord de l'Ardèche, sur la rive droite, à 1.500 m. en aval du pont de Lanas et 300 m. en aval d'une maison isolée. Petit porche regardant au Sud-Est. Galerie de 10 mètres, présentant de fortes traces d'érosion, bifurquée. A droite, vers le Nord, on remonte sur 40 mètres le couloir d'arrivée d'une rivière souterraine actuellement à sec et on aboutit à un lac assez profond au-delà duquel notre collègue J. DU CAILAR reconnaît une grande salle occupée par un chaos de blocs éboulés. L'exploration serait à poursuivre de ce côté. A gauche, vers l'Ouest, galerie basse et large qui représente une perte des eaux de l'Ardèche en temps de crue et qui est colmatée à 20 mètres par de l'argile. Dès son origine, un boyau se détache vers le Nord-Ouest, impénétrable après 15 mètres. Pas de concrétions. Température de l'air : 20°. Température du lac : 13°. L'eau de l'Ardèche est à 24°. La galerie de gauche contient quelques traces de guano avec Staphylins et Isopodes (*Oritoniscus Virei septentrionalis*). *Choleva Fagniezi*. *Nebria psammodes* (trogloxène). Araignées : *Nesticus eremita*.

18. — **Grotte du Fort de Laurac.** 30 décembre 1949. Commune de Laurac, canton de Largentière (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 197 (Largentière S.E.). C. L. : 755,35 - 247,35. Alt. : env. 220 m. Roche : calcaires liasiques. Bibliographie : P. d'ALBIGNY, *Rev. du Viv.*, 5, 1896, p. 95. Frère SERDIEU, *id.*, p. 193 (fig. et plan). E.-A. MARTEL, *id.*, p. 196.

A ne pas confondre avec la grotte dite de Laurac qui se trouve dans les gorges de la Ligne, sur le territoire de la commune de Labeaume. La grotte du Fort de Laurac se trouve en plein village et s'ouvre au ras du sol derrière des maisons, au pied de la petite falaise orientée à l'Est qui supportait jadis le château et où se trouvent aujourd'hui l'église et la poste. Humide et boueuse, fortement concrétionnée, elle est formée d'une galerie légèrement descendante, puis remontante, dirigée vers le Sud-Ouest, longue d'une cinquantaine de mètres, large de 2. Tout au fond, la galerie se termine en une récurrence supérieure où se trouve un petit lac. Température de l'air : 14°5, de l'eau : 13°5. Ni Chauves-souris, ni Coléoptères. *Gryllomorpha dalmatina*, hôte fréquent des grottes de cette région en hiver. Collemboles. Araignées : *Pholcus phalangioïdes*, *Meta Merianae*, *Leptoneta Abeillei*. Un Chernète : *Chthonius ischnocheles*. Isopodes : *Oritoniscus Virei cebenicus*, *Phymatoniscus propinquus*, *Haplophthalmus danicus*, *Chaetophiloscia cellaria*. Le petit lac était azoïque.

19. — **Grotte de Beaussement.** 26 juin 1950. Commune de Balazuc, canton de Vallon (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 198 (Privas S.O.). C. L. : 760,65 - 246,20. Alt. : env. 130 m. Roche : calcaires séquaniens. Bibliographie : *Spelunca*, 2° sér., 10, 1939-43, p. 35.

Sur la rive droite, concave, de l'Ardèche, à 1.200 m. au Nord de Chauzon, au niveau du hameau d'Auglagner, à 300 m. en amont de la fin de la falaise, à 50 m. en amont d'un cap surmonté d'un gros rocher en surplomb. L'entrée, large de 5 m., haute de 2, est dans la falaise à 6 m. au-dessus de l'Ardèche, à demi barrée par une vieille muraille et masquée par un tilleul. On pourrait y accéder par le haut après repérage précis et non sans difficultés, mais en pratique il est préférable de traverser l'Ardèche en bateau ou à la nage.

La galerie s'enfonce vers le Sud-Ouest, puis tourne au Nord-Ouest. Sol de sable avec blocs éboulés, puis d'argile. Une partie élargie contient du guano. On aboutit à un siphon plein d'eau. Peu de concrétions. Air à 14°5. Eau à 14°. *Diaprysius Serullazi Alberti*, dont un individu mort attaqué par un *Cordyceps* sp., *Bathysciola Linderi* très abondant. Staphylins: *Homalium Allardi*. Diplopodes: *Polydesmus* sp. Araignées: *Leptoneta Abeillei*, *Nesticus eremita*. Chernetes: *Chthonius ischnocheles*. Isopodes: *Oritoniscus Virei septentrionalis*.

20. — **Grotte de Remène.** 1^{er} janvier 1950. Commune de Rosières, canton de Joyeuse (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 197 (Largentière S. E.). C. L. : 754,55-243,65. Alt. : env. 250 m. (nec 280). Roche: calcaires lusitaniens supérieurs. Bibliographie: A. ARGOD-VALLON, *Biosp., énum.*, 5^e sér., p. 362 (n° 406). FAGE, FAGNIEZ, JEANNEL et RACOVITZA, *id.*, 6^e sér., p. 282, n° 616.

La grotte s'ouvre sur la rive gauche d'un torrent à sec qui par temps d'orage se déverse dans le ruisseau affluent de la Beaume à la Vernade. En partant de la Vernade on monte à flanc de vallée à l'aplomb du réservoir d'eau, on rejoint la rive droite du ruisseau puis, contournant la colline on tombe, à 800 m. du hameau à vol d'oiseau, sur le thalweg sec que l'on remonte en direction Nord-Est, presque jusqu'au haut du plateau. L'entrée de la grotte regarde donc vers l'Ouest et non vers l'Est ainsi que l'écrivait à tort ARGOD-VALLON. C'est l'ancien évent d'une rivière souterraine. Lors des fortes précipitations, la grotte livre passage à un courant dont les traces sont visibles, soit que la bouche fonctionne encore comme trop-plein, soit au contraire que le torrent s'y déverse. La grotte a été bien décrite par FAGE, FAGNIEZ, JEANNEL et RACOVITZA, mais ces auteurs n'allèrent pas jusqu'au fond. Quand à ARGOD-VALLON, il avait atteint au bout de 200 m. « une grande salle au fond de laquelle coulait un petit ruisseau ». Voici ce que nous avons constaté: après la partie à sol sableux viennent une partie fortement concrétionnée avec un passage étroit, puis un chaos d'énormes blocs éboulés et on arrive dans une salle trapézoïdale occupée par un lac. Son plus grand côté mesure environ 15 mètres, son petit côté 8 mètres; sa hauteur est d'au moins 30 mètres: c'est un aven en formation. La profondeur du lac atteint 5 mètres. Au fond et à droite le lac se continue par un étroit couloir; au fond et à gauche par un couloir plus large. Un bateau serait nécessaire pour poursuivre l'exploration, à moins que l'on ne profite d'une période sèche comme ce fut le cas lorsque ARGOD-VALLON parvint à cette salle. Le lac doit alors se vider par un orifice au-dessus duquel on voit l'eau tourbillonner, s'engouffrant sous les blocs en direction de la sortie et rejoignant probablement à un niveau inférieur le ruisseau de la Vernade. En tout cas, elle n'est pas amenée par une perte de ce ruisseau, car lors de notre visite sa température était de 15° et celle du ruisseau de 12°5. Celle de l'air était égale à 15°.

Nous n'avons vu qu'un Rhinolophe à distance, probablement *R. ferrum-equinum*. *R. euryale* y a été signalé par JEANNEL. Pas de guano. Les talus d'argile étaient azoïques et aucun *Diaprysius* ne s'y trouvait, non plus que sur les stalagmites. Seul 1 *Bathysciola Linderi* fut capturé sur une pièce de bois putréfié, en compagnie d'Araignées, d'Isopodes et de Diplopodes. Les Araignées se trouvaient également dans les anfractuosités pariétales (*Pholcus phalangioïdes*, *Nesticus eremita*) et les Isopodes se groupaient en certains points sur la paroi lisse des étroitures (*Oritoniscus Virei cebenicus*, *Chaetophiloscia cellaria*).

21. — **Grotte du Soldat.** 27 juin 1950. Commune de Labeaume, canton de Joyeuse, Ardèche. Carte E. M. 1/50.000 n° 197 (Largentière S. E.). C. L. : 755,25-241,25. Alt. : 145 m. Roche: calcaires kimméridgiens.

Sur la rive gauche de la Beaume, au bas d'un petit escarpement, à 150 m. à l'Est de la ferme de Gadret. Cette grotte a été visitée en 1912 par ARGOD-VALLON (*Biosp., énum.*, 5^e sér., p. 421, n° 445) et en 1914 par FAGE, FAGNIEZ, JEANNEL et RACOVITZA (*id.*, 6^e sér., p. 280, n° 615) qui en donnèrent une excellente description. Quelques gours contiennent de l'eau. La température de l'air était de 21°5, la plus élevée que nous ayons notée au cours de notre campagne d'été, celle de l'eau de 14°. *Diaprysius Serullazi Piraudi* sur les stalagmites et les excréments décomposés. *Bathysciola Linderi* abondant. Campodés. Collemboles. Araignées: *Nesticus eremita*. Nombreux Isopodes: *Oritoniscus Virei cebenicus*, *Chaetophiloscia cellaria* 6.

6. A ajouter à la liste des Isopodes de cette grotte: *Armadillidium nasatum* (F. F. J. R., janvier 1914, matériel *Biospeologica*, VANDEL dét.).

22. — **Grotte de Peyroche** (Nord). 26 juin 1950. Commune d'Auriolles, canton de Joyeuse (Ardèche) 7. Déjà visitée par nous en hiver (*Bull. Soc. Linn. Lyon*, févr. 1948, p. 24). Le petit lac était cette fois à sec. La température de l'air était de 15°. Quelques *Diaprysius serullazi Mülleri* sur une paroi humide. Araignées. Isopodes: *Oritoniscus Virei cebenicus*.

23. — **Grande Bouche du Bourbouillet**. 27 juin 1950. Commune de St-Alban-sous-Sampzon, canton de Joyeuse, (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 209 (Alès N.E.). C. L.: 753,90-238,90. Alt.: 170. Roche: calcaires portlandiens. Bibliographie: J. de MALBOS, Mémoire sur les Grottes du Vivarais, Toulouse, Doula-doure, 1854. E.-A. MARTEL, Les Abîmes, 1894, p. 121. Dr J. JULLIEN, Un pied d'Equidé gravé sur rocher à Bourbouillet, *Rhodania*, 9, 1927, C. R. 9^e Congrès Aubenas-Vals, n° 1260, p. 212. R. DE JOLY, *Spelunca* 2^e sér., 5, 1934, p. 179.

Dans un site désertique fort pittoresque, à 2 km. O.N.O. de St-Alban. Entrée en forme de tunnel regardant au Sud, au haut d'un thalweg moussu. On arrive rapidement à un lac profond. Température de l'air: 16°; de l'eau: 14°. Faune troglodyte: Crapauds et Grenouilles. *Meta Merianae*. Cet orifice est le trop-plein d'une rivière souterraine qui se déverse normalement à la source du Bourbouillet toute proche vers l'Ouest (indiquée sur la carte d'Etat-Major). Il existe aussi un trop-plein à proximité immédiate de la source. Le regard du Remejadou, à 1200 m. au Nord, est un aven d'effondrement profond de 30 m. sur le parcours de la rivière souterraine. DE JOLY admet qu'une partie des eaux s'évacuent également par l'évent des Espeluches à 1 km. au S. E. du Bourbouillet.

24. — **Grotte de Baumefort**. 27 juin 1950. Commune de St-Alban-sous-Sampzon, canton de Joyeuse (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 209 (Alès N.E.). C. L.: 755,90-238,15. Alt.: env. 120 m. Roche: calcaires portlandiens.

Brièvement décrite par A. MACDELAINE qui la visita en août 1911 (*Biosp., énum.*, 4, p. 663, n° 356) et donne le chiffre d'altitude excessif de 300 m. C'est probablement la « grotte de St-Alban-sous-Sampron » (sic) de LUCANTE (*op. cit.*, 1880, p. 136). Longue de 450 m. elle s'ouvre au N. O. du village, dans le parc du château, par deux porches de vastes dimensions ayant servi d'abris préhistoriques. Avec la masse de terre provenant des fouilles, le propriétaire a fait obturer l'entrée de la grotte qui est, par suite, inaccessible. Cependant à quelques mètres de là, un souterrain de drainage maçonné, d'où sort un courant d'air, se dirige vers la grotte et paraît communiquer avec elle, mais il est impraticable au bout d'une vingtaine de mètres. Nous y avons capturé, sur des excréments décomposés de petits Vertébrés, des Isopodes (*Oritoniscus Virei cebenicus*) et un Collembole nouveau, *Typhlogastrura Balazuci* Delamare 8. Deux exemplaires de ce dernier portaient des Nématodes *Anguillulidae* phorétiques appartenant au g. *Cheilobus* 9.

25. — **Baume St-Arnaud**. 1^{er} janvier 1950. Commune des Assions, canton des Vans (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 209 (Alès N.E.). C. L.: 748,90-238,45. Alt.: env. 220 m. Roche: calcaires séquanien. Bibliographie: R. DE JOLY, *Spelunca*, 2^e sér., 5, 1934, p. 181.

On l'atteint à partir de la Ribeyre, en prenant le chemin de Coudon que l'on abandonne à la première bifurcation après les Reys pour prendre le chemin de gauche. On laisse à droite une olivaie, puis, en plein lapiaz dénudé, tout près du chemin, à gauche, à l'abri d'un chêne, on aperçoit l'entrée de cette grotte-goule que les eaux doivent emplir complètement par temps d'orage: de là elles doivent gagner le Salindre, affluent du Chassezac, ou le Chassezac lui-même après un parcours souterrain de 1 à 3 km. La grotte mesure une centaine de mètres, en pente descendante vers l'Est, puis vers le Sud et aboutit à une vaste salle. Là une puissante coulée stalagmitique tombe d'une galerie ouverte à 15 m.

7. Addendum bibliographique aux grottes de Peyroche: J. JULLIEN et H. MÜLLER, Fouille d'une grotte funéraire dans les Balmes d'Auriolles, C. R. 37^e sess. A. F. A. S., Clermont 1908, p. 678. H. MÜLLER et J. JULLIEN, Note sommaire sur les grottes de Peyroche, *Rhodania*, 9, 1927, C. R. 9^e Congrès Aubenas-Vals, n° 1234, p. 102.

8. C. DELAMARE DEBOUTTEVILLE, Collemboles cavernicoles de l'Ardèche. *Bull. Soc. Linn. Lyon*, 20, n° 5, mai 1951, pp. 116-120, 16 figures.

9. C. DELAMARE DEBOUTTEVILLE et J. THÉODORIDÈS, Sur la constance de l'association entre Nématodes phorétiques et Collemboles cavernicoles. *Vie et Milieu*, II, 1, 1951.

de hauteur et remontant vers la surface. Un petit lac et quelques flaques alimentés par les ruissellements se déversent dans un siphon et dans des pertuis impenétrables. La température de l'air et de l'eau est de 12°.

La faune cavernicole terrestre est pauvre, ainsi qu'il est de règle dans les grottes-goules à régime hydrographique torrentiel. Le sol caillouteux et les bancs d'argile sont à peu près azoïques. Des Gastéropodes épigés, entraînés par les eaux, sont extrêmement nombreux au plafond de la galerie. Un exemplaire de chacun des trois Rhinolphes : *R. ferrum-equinum*, *hipposideros* et *euryale*. C'est la quatrième station ardéchoise de ce dernier, avec Remène, Peyroche et St-Marcel. Diplopoïdes ; *Stygioglomeris Duboscqui*, *Chordeuma* sp. 1 Araignée. Rares Isopodes : *Oritoniscus Virei cebenicus*. Dans les flaques, nombreux *Niphargus longicaudatus rheno-rhodanensis*.

26. — **Fontaine de Champetiers**. 26 juin 1950. Commune des Assions, canton des Vans (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 209 (Alès N.E.). C. L. : 745,95-238,85. Alt. : env. 260 m. Roche : marno-calcaires du Keuper. C'est sans doute la grotte brièvement décrite par J. DE MALBOS (Mémoire sur les Grottes du Vivarais, *Bull. Soc. Agr. Ardèche*, 1881, 1^{er} sem., p. 16) et citée d'après lui par E.-A. MARTEL (Les Abîmes. 1894, p. 123). Fait assez rare, elle se trouve en terrain triasique. Le ruisseau souterrain émerge par un petit porche maçonné orienté au Sud, à 150 m. au Nord du hameau de Champetiers haut, et rejoint un affluent du Salindre. La galerie, d'abord basse, s'élève ensuite et se dirige, sinueuse, vers le Nord. A 125 m., un boyau sur la droite, bientôt interrompu par un siphon. Plus loin une salle d'effondrement ; puis le couloir se rétrécit graduellement et devient impraticable à 225 m. Le sol est formé de pierres et de gravier. Quelques concrétions. L'air et l'eau sont à 13°. Riche faune troglodyte : Grenouilles, Crapauds, Phryganes. *Niphargus Virei* pullule dans le ruisseau à divers stades de développement.

27. — **Grotte de Banne**. 27 juin 1950. Commune de Banne, canton des Vans (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 209 (Alès N.E.). C. L. : 745,00-231,55. Alt. : env. 250 m. Roche : calcaires kimméridgiens.

Grotte descendante s'ouvrant par un petit orifice dans les éboulis et les broussailles sous le vieux château dominant la région, à 30 m. au dessous du milieu de la face Nord de celui-ci, à 50 m. au dessus du chemin qui rejoint la R. N. 101. Sa disposition correspond aux renseignements et au plan donnés par FAGE, FAGNIEZ, JEANNEL et RACOVITZA (*Biosp., énum.*, 6^e sér., p. 272, n° 609). S'il s'agit de la même cavité, ces auteurs n'y ont assurément fait qu'une incursion très sommaire. Elle est beaucoup plus vaste et compliquée qu'ils ne l'indiquent et nous n'avons pu nous-mêmes, faute de temps, l'explorer en entier. La première salle, éclairée et superficielle, est occupée par des éboulis ; le plafond est traversé par des racines. La deuxième salle présente sur la gauche un boyau montant en cheminée. La troisième salle se poursuit par une courte galerie bifurquée. A droite, boyau descendant se terminant par un puits. A gauche, galerie de 2 m. de large qui s'incurve et aboutit à un puits de 1,50 m. de diamètre et 6 m. de profondeur, partiellement recouvert de planches pourries et au-delà duquel la galerie continue.

Dans la paroi droite de la troisième salle, enfin, un couloir de 30 m. s'ouvre vers l'Ouest, puis, sinueux, se dirige vers le Sud parallèlement à la portion initiale de la grotte, pour aboutir au flanc d'un vaste puits : à 10 m. plus bas on aperçoit un étage inférieur. Un fort courant d'air ascendant en provient. L'air est à 17°5. Quelques ruissellements sur les concrétions. Pas de flaques. *Diaprysius Serullazi Serullazi*. *Leptinus testaceus*. Rares Araignées (*Leptoneta* sp., *Nesticus* sp.) et Isopodes (*Oritoniscus Virei*, une femelle de sous-espèce non précisée : les exemplaires de *Biospeologica* sont des *cebenicus*).

28. — **Baume de Bouchet**, 28 juin 1950. Commune de Joyeuse (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 209 (Alès N.E.). C. L. : 751,60-229,45. Alt. : env. 250 m. Roche : calcaires portlandiens.

Sommairement décrite par DE JOLY (*Spelunca*, 2^e ser., 9, 1938, p. 21). A 300 m. au Sud du hameau de Bouchet, presque au sommet de la colline, à quelques mètres sur la droite d'un thalweg. Etroite entrée dans les rocaïles sous un petit fronton calcaire, regardant vers l'Est. Par une descente grossièrement aménagée on arrive dans une salle au sol terreux, fouillée par les préhistoriens. La grotte est sèche. Température : 17°. Isopodes : *Oritoniscus Virei septentrionalis*.

29. — **Baume de Quay**, 27 juin 1950. Commune de Beaulieu, canton de Joyeuse

(Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 209 (Alès N.E.). C. L. : 751,00-228,95. Alt. : env. 170 m. Roche : calcaires portlandiens.

Egalement citée par DE JOLY (*Spelunca*, 2^e sér., 9, 1938, p. 21). A mi-distance entre Pleux et Divol, à 50 m. du chemin et sur l'autre rive (gauche) du torrent. Porche de 1 m. de haut et 6 de large, regardant à l'Est, au flanc d'un coteau rocailleux. Dès l'entrée il y a 2 galeries. Celle de gauche, étroite, ascendante, devient vite impraticable. Celle de droite, divisée par des étroitures, mesure 20 m. et conduit à une cavité montant à gauche, descendant à droite, occupée par une coulée stalagmitique qui la rend impraticable. La température est de 15°5 au fond. 1 Chauve-souris non identifiée. 1 *Catops fuliginosus*. 1 *Ixodes vespertilionis*. Isopodes.

30. — **La Coquelière**. 28 juin 1950. Commune de St-André-de-Cruzières, canton des Vans (Ardèche). Cf. *Bull. Soc. Linn. Lyon*, févr. 1948, p. 25. Températures dans la partie profonde : air : 17° ; eau : 12°5. Même faune que précédemment plus *Nesticus eremita*, et *Niphargus orcinus Virei* trouvé dans les bassins aquifères. *Oritoniscus Virei septentrionalis* coexiste avec *cebenicus*. Il faut aussi ajouter à la liste des biotes de cette caverne *Ancyrophorus angustatus* (R. JEANNEL et J. JARRIGE, Coléoptères Staphylinides, *Biosp.*, LXVIII, p. 329), qui y coexiste donc avec *A. aureus*. Les *Speotrechus Mayeti* de la Coquelière sont infestés à un haut degré par une Laboulbéniale, *Rhachomyces hypogaeus* Thaxt. FAGE, FAGNIEZ, JEANNEL et RACOVITZA signalaient déjà en 1914 la présence de Laboulbéniacées sur ce Coléoptère dans cette même grotte. Les trois quarts des individus capturés en juin étaient parasités ; plusieurs portaient des Ascomycètes en plusieurs endroits du corps. Un individu pris en hiver en hébergeait 16 à lui seul : 1 sur la tête, 3 sur les élytres, 12 sur le métasternum et la face sternale de l'abdomen. D'après LEPESME (Révision des *Rhachomyces* paléarctiques, *Bull. Soc. myc. Fr.*, 58, 1942, p. 65), *R. hypogaeus* a été trouvé sur les *Speotrechus* des grottes du Saut du Bœuf et de la Foussoubie, également situées dans le Sud de l'Ardèche.

31. — **Grotte de St-Vincent de Gras**. 2 juillet 1950. Commune de Gras, canton du Bourg-St-Andéol (Ardèche). Voir également *Bull. Soc. Linn. Lyon*, févr. 1948, p. 25. Beaucoup plus sèche que précédemment. Température 18°5. Faune pauvre : Araignées (*Nesticus* sp., *Lepthyphantes Sancti-Vicenti*), Isopodes (*Oritoniscus Virei cebenicus*).

32. — **Grottes de Vallon (Falaise de l'Ibie)**. 31 décembre 1949. Commune et canton de Vallon (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 210 (Orange N.O.). C. L. : 765,90-235,35 à 765,30-234,90. Alt. : 210 à 230 m. Roche : calcaires du Barrémien supérieur récifal (Urgonien). Bibliographie : J. OLLIER de MARICHARD, Recherches sur l'ancienneté de l'Homme dans les grottes et monuments mégalithiques du Vivarais, Montpellier, Coulet, 1869, p. 21. *Id.*, Découverte d'un trésor de l'Age du Bronze au Déroc (sic), *Matér. p. l'Hist. prim. de l'H.*, Paris, Reinwald, 3^e sér., I, 1884, p. 211. J.-B. DALMAS, Itinéraire du Géologue et du Naturaliste dans l'Ardèche et une partie de la Haute-Loire, Paris, Savy, 1872, p. 139. A. LUCANTE, *op. cit.*, 1880, p. 135. L. COUTIER et R. SORDES, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 36, 1939, p. 158.

Nous avons déjà parlé des grottes de la falaise de l'Ibie (*Bull. Soc. Linn. Lyon*, mars 1947, pp. 41-44, fig. 12). Du Nord au Sud on a : les grottes décrites en 1947 sous les n° I et II, une grande grotte à deux ouvertures non décrite en 1947 : c'est la grotte du Déroc (sic), la petite grotte décrite et figurée sous le n° III. Nous avons visité de nouveau toutes ces cavités, à l'exception de la première. La seconde dont les dépôts de remplissage — représentant plusieurs milliers de tonnes — ont été complètement évacués pour l'exploitation des phosphates, est à peu près azoïque. La grotte du Déroc appelée aussi grotte MARTEL, (C. L. : 765,65-235,05, alt. : env. 230 m.) se trouve au point où la carte d'Etat-Major situe les « Grottes de Vallon ». Elle est de dimensions imposantes et richement concrétionnée. Quelques suintements et flaques. Température de l'air : 11° ; de l'eau : 10°. Une colonie de plusieurs centaines de grands Rhinolophes ; quelques petits Rhinolophes épars. Les seuls Arthropodes recueillis se trouvaient dans des excréments de Renards, au fond d'une tranchée creusée jadis par les préhistoriens : Coléoptères : *Quedius mesomelinus*. Aphaniptères : *Spilopsyllus cuniculi*. Thysanoures : *Campodea procera*. Chernètes : *Chthonius orthodactylus*. Acariens. Isopodes : *Oritoniscus Virei septentrionalis*.

La dernière grotte (n° III) est à plus basse altitude (env. 210 m.), à l'extrémité méridionale de la falaise, face au Vieux Vallon, presque à l'aplomb de la passerelle de l'Ibie (C. L. : 765,30-234,90). Munis du matériel qui nous faisait défaut

en 1945 nous avons pu descendre dans le puits : il s'agit d'un large conduit vertical de 17 mètres. La faune est très pauvre et banale : *Gryllomorpha dalmatina*, *Meta segmentata*, *Tegegnaria parietina*.

33. — **Grotte de la Forge.** 31 décembre 1949. Commune et canton de Vallon (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 210 (Orange N.O.). C. L. : 764,70-234,45. Alt. : env. 95 m. Roche : c. b. s. r. (u.). Bibliographie : R. DE JOLY, *Spelunca*, 2^e sér., 8, 1937, p. 34. Anonyme, *Spelunca*, 2^e sér., 10, 1939-43, p. 35. J. BALAZUC, etc., *Bull. Soc. Linn. Lyon*, mars 1947, p. 45. Nous avons tenté la descente du puits de 14 mètres auquel aboutit le boyau horizontal. Sa branche gauche se termine en cul de sac contenant de l'argile sèche ; température : 16°. Par la branche droite nous n'avons pu atterrir en raison de la hauteur de la nappe d'eau. La faune du conduit horizontal était banale : *Blaps*, *Gryllomorpha*, *Scutigera*, *Pholcus*.

34. — **Grande Grotte sur la route du Pont d'Arc.** 31 décembre 1949. Commune et canton de Vallon (Ardèche). Carte E. M. 1/50.000 n° 210 (Orange N.O.). C. L. : 765,00-234,00. Alt. : env. 90 m. Roche : c. b. s. r. (u.).

Nous avons déjà parlé (*Bull. Soc. Linn. Lyon*, mars 1947, p. 45) de cette grotte qui s'ouvre sur la route à 100 m. en amont du premier tunnel. Le guano du fond contient le Collembole nouvellement décrit *Acherontiella variabilis* Delamare qui existe également à Celle et à Tharoux. L'humidité était grande et le ruisseau abondamment alimenté par les suintements. La température de l'air et de l'eau était de 11°. Chilopodes : *Lithobius crassipes*. Diplopodes : *Polydesmus testaceus*. Araignées (*Leptoneta Abeillei*) et Isopodes (*Oritoniscus Virei* subsp. ?) dans les petites anfractuosités de la paroi, au dessus du guano. Dans les flaques et le ruisseau : *Niphargus Foreli* et Turbellariés.

(à suivre)

BIBLIOGRAPHIE

A. DELATRE. — *Du crâne animal au crâne humain*. Masson et Cie, éditeurs, 120 boulevard Saint-Germain, Paris (6^{me}).

Le crâne humain est incontestablement fait des mêmes éléments que le crâne des autres mammifères ; mais il en diffère nettement par quelques caractères, en particulier par la forme : cette différence essentielle a provoqué bien des discussions et maintes tentatives d'explication : l'Auteur nous propose dans ce volume une nouvelle méthode de comparaison des crânes et indique les résultats intéressants qu'elle lui a permis d'obtenir. Sa méthode est basée sur la considération suivante : pour que la comparaison des crânes soit valable, il faut qu'ils soient semblablement orientés. Or un seul plan correspond à une nécessité physiologique constante pour tous les mammifères : c'est le plan vestibien (maintien de la tête dans le plan du canal semi-circulaire externe). La nouvelle méthode, dite méthode vestibulaire, consistera donc à admettre ce plan vestibien comme base d'orientation commune. Pour l'Auteur, le fait essentiel qui permet de comprendre la forme du crâne humain est la bascule de l'arrière crâne au-dessous du plan vestibien, cette bascule résultant elle-même de la station debout et entraînant un accroissement de l'occipital et des pariétaux.

Cette question d'anatomie comparée est complexe et fort intéressante ; elle est exposée de façon claire et le volume, préfacé par le professeur H. VALLOIS, est bien illustré.

J. FIASSON.

ECHANGES, OFFRES ET DEMANDES

Les Malacologistes ayant l'occasion de récolter *Helicella bollenensis* Locard (Gastropodes Helicidae) seraient aimables d'en faire parvenir à M. P. LAVIOLETTE, Laboratoire de Zoologie, Faculté des Sciences, 16, quai, Cl.-Bernard, Lyon, une dizaine d'individus vivants. Cette espèce provençale se rencontre jusqu'à la latitude de Valence, et supporte parfaitement le manque total d'humidité au cours du transport.

ACHETE livres botanique générale et flores. Offres à J. CALLÉ, 28, avenue des Gobelins, Paris, 13^{me}.